



ANALYSE COMPARATIVE DE L'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES

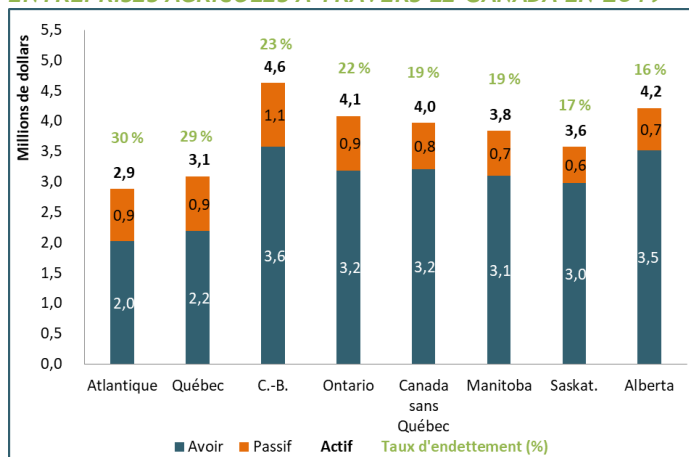
Le taux d'endettement des entreprises agricoles du Québec est plus élevé que celui du reste du Canada : il est de 29 % dans la Belle Province, comparativement à 19 % dans le reste du pays. Ce bulletin *Tendances* explore quelques éléments de contexte permettant d'apporter des nuances à ce constat qui en dit long!

Les résultats de cette analyse sont tirés de l'Enquête financière sur les fermes 2019 (EFF) de Statistique Canada. Cette enquête bisannuelle dresse un portrait financier des entreprises agricoles affichant des revenus bruts de 25 000 \$ ou plus et s'appuie sur un échantillon d'environ 10 000 fermes au Canada.

EN PROPORTION DE LA VALEUR DE L'ACTIF, LES FERMES SONT NETTEMENT PLUS ENDETTEES AU QUÉBEC

Le taux d'endettement des fermes canadiennes sans le Québec s'élève en moyenne à 19 %. Il est de 30 % dans les provinces de l'Atlantique, alors qu'il s'établit à 29 % au Québec, à 22 % en Ontario et à 23 % en Colombie-Britannique. Seules les trois provinces des Prairies, soit le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, affichent un taux d'endettement inférieur à 20 %.

FIGURE 1 - ACTIF ET TAUX D'ENDETTEMENT MOYEN DES ENTREPRISES AGRICOLES À TRAVERS LE CANADA EN 2019



Source : Statistique Canada, EFF
Les données présentées sont à valeur marchande en ce qui a trait à l'actif.

L'endettement doit être dissocié de la vulnérabilité des entreprises, puisqu'il représente un levier important pour leur pérennité, contribuant à améliorer leur performance, leur rentabilité et leur positionnement technologique.

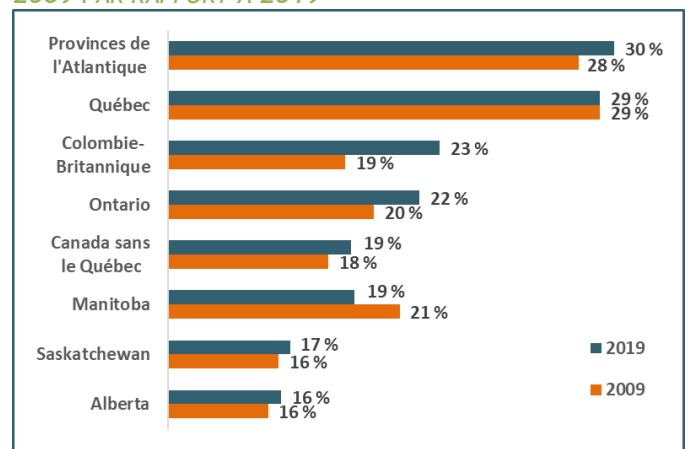
Par ailleurs, l'actif moyen des fermes canadiennes sans le Québec s'établissait à 4,0 M\$ en 2019. Comme pour les années passées, l'actif moyen par ferme est plus élevé dans le reste du Canada (à l'exception des provinces de l'Atlantique) qu'au Québec. Notons qu'il atteint plus de 4 M\$ par ferme en Colombie-Britannique,

en Alberta et en Ontario.

UN TAUX D'ENDETTEMENT HISTORIQUEMENT PLUS ÉLEVÉ AU QUÉBEC

Le niveau d'endettement des entreprises agricoles, plus élevé au Québec que dans les autres provinces canadiennes sauf celles de l'Atlantique, constitue une tendance à long terme. En effet, pour les années 2009 et 2019, le constat est le même, soit un taux d'endettement d'environ 19 % au Canada sans le Québec, comparativement à 29 % pour le Québec. De 2009 à 2019, les taux d'endettement demeurent comparables aux deux années retenues pour fins de présentation.

FIGURE 2 - TAUX D'ENDETTEMENT MOYEN DES ENTREPRISES, 2009 PAR RAPPORT À 2019

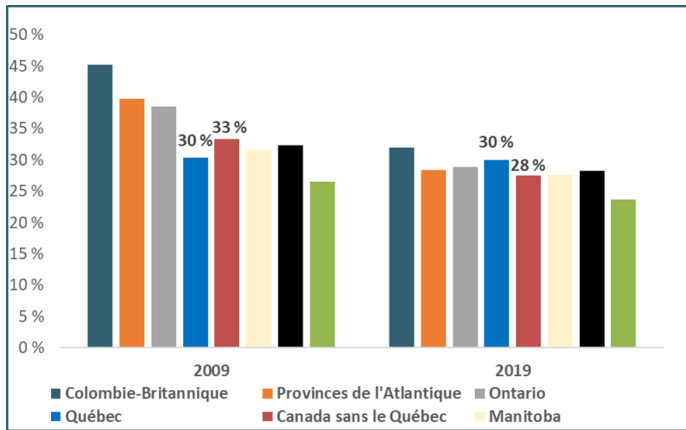


Source : Statistique Canada, EFF

LES FRAIS D'INTERETS EN PROPORTION DU REVENU NET SONT COMPARABLES ENTRE LE QUÉBEC ET LE CANADA

Selon les dernières données disponibles, en 2019, les frais d'intérêts représentaient en moyenne 30 % du revenu agricole net des fermes du Québec, comparativement à 28 % pour celles du Canada sans le Québec. De manière générale, ce constat est valable pour la période de 2009 à 2019. Ainsi, en proportion du revenu net qui inclut les paiements de programme et les produits d'assurance, les entreprises agricoles québécoises paient des frais d'intérêts comparables à ceux de leurs semblables dans le reste du Canada.

FIGURE 3 - FRAIS D'INTÉRÊTS EN PROPORTION DU REVENU NET¹

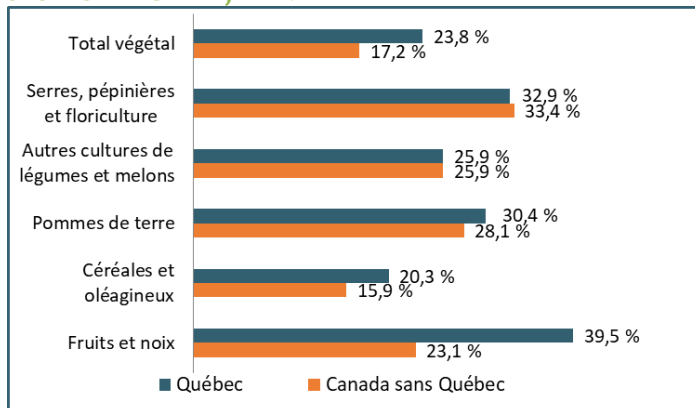


¹Formule : frais d'intérêts/revenu net (revenu incluant les paiements de programme et les produits d'assurance, moins les dépenses)
Source : Statistique Canada, EFF

CONSTATS DIFFÉRENTS SELON LES GROUPES DE PRODUCTION

En 2019, le taux d'endettement des fermes canadiennes sans le Québec s'élevait en moyenne à 17 % dans le secteur végétal, comparativement à 24 % pour le Québec. Cependant, lorsqu'on évalue la situation par groupe de production, de fortes disparités ressortent. La production des fruits et des noix marque un écart important de l'endettement, soit 39 % au Québec comparativement à 23 % dans le reste du Canada. Les petits fruits, les pommes et les canneberges sont des exemples de productions dans la catégorie des fruits et des noix, mais ce niveau de détail n'est toutefois pas disponible. Pour les autres groupes de production, les taux d'endettement au Québec s'avèrent normaux d'un point de vue canadien.

FIGURE 4 - TAUX D'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR VÉGÉTAL, 2019

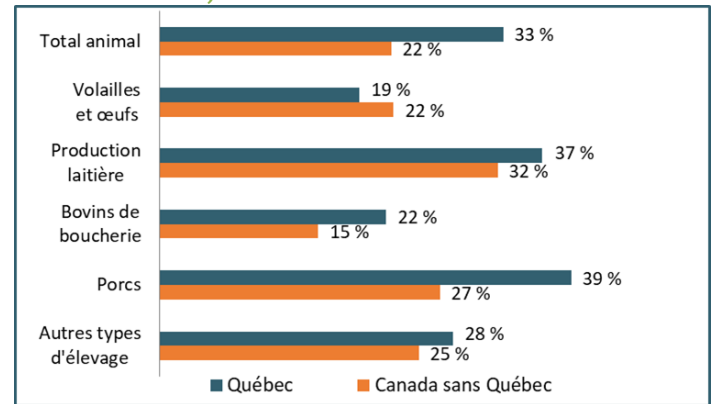


Source : Statistique Canada, EFF

En ce qui concerne le secteur animal, les entreprises bovines et porcines marquent un écart important de l'endettement au Québec comparativement au Canada sans le Québec. Pour les autres secteurs de production, les écarts sont moins grands, voire à l'avantage de la situation québécoise dans le cas de la volaille et des œufs. Par ailleurs, l'actif moyen d'une entreprise porcine au Canada sans le Québec est 3,4 fois plus élevé qu'au Québec et

l'ASRA ne fait pas partie du coffre à outils de gestion des risques à l'échelle canadienne.

FIGURE 5 - TAUX D'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES DU SECTEUR ANIMAL, 2019

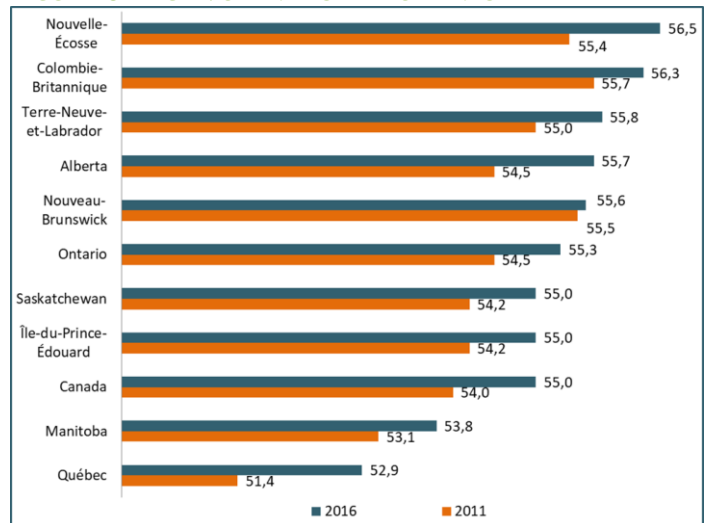


Source : Statistique Canada, EFF

LES EXPLOITANTS QUÉBÉCOIS SONT PLUS JEUNES

Selon les données disponibles, soit celles du recensement sur l'agriculture de 2016, l'âge moyen des exploitants au Québec est de 53 ans, comparativement à 55 ans dans l'ensemble du Canada. En général, les transferts de fermes à la génération suivante se font plus tôt au Québec que dans le reste du Canada. Cela a pour effet de diminuer l'âge moyen des exploitants au Québec et d'accroître l'endettement moyen des entreprises, car la relève doit alors acheter les actifs.

FIGURE 6 - ÂGE MOYEN DES EXPLOITANTS



Source : Statistique Canada, EFF

En conclusion, il faut mentionner certains éléments permettant de nuancer le constat d'un taux d'endettement des entreprises agricoles plus élevé au Québec que dans le reste du Canada. Voici les principaux : des frais d'intérêts en proportion du revenu net comparables entre la Belle Province et le reste du Canada; des situations différentes selon les groupes de production; et des entreprises transférées plus tôt au Québec, ce qui accroît l'endettement.